

Maître Patrice BIDAULT
Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR
Avocat au barreau de Marseille

50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.25 - www.jurisbelair.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier en copropriété,
situé à MARSEILLE (13015), 166, traverse du Cinéma,
cadastré dite commune section 905 C n°38 pour une contenance de 2 a 28 ca.

- **Lot n°9 : UN LOCAL A USAGE DE REMISE** formant le sous-sol de la maison II et les 118/1 000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales et les 315/1.000^{èmes} indivis des parties communes de la construction de la maison II avec jouissance de la cour située derrière l'immeuble.

- **Lot n°10 : UN PETIT REDUIT** aménagé au rez-de-chaussée sous l'escalier à usage de cave et les 1/1.000^{ème} de la propriété du sol et des parties communes générales et les 4/1.000^{èmes} indivis des parties communes de la construction de la maison II.

- **Lot n°11 : UN LOCAL A USAGE D'HABITATION** situé au rez-de-chaussée de la maison II, et les 90/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales et les 239/1.000^{èmes} indivis des parties communes de la construction de la maison II.

Cet appartement a une superficie de **36,41 m²**.

MISE A PRIX : 25.000 EUROS

Visite sur place le Vendredi 9 Octobre 2020 de 10 h à 11 h.

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE JEUDI 22 OCTOBRE 2020 à 9 h 30

par devant le Juge de l'Exécution du **Tribunal Judiciaire de Marseille**,
Palais de Justice, Salle Borély, place Monthyon,
square du Juge Michel - 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION :

Dans un ensemble immobilier en copropriété,
situé à MARSEILLE (13015) 166, Traverse du
Cinéma, cadastré dite commune section 905
C n°38, pour une contenance de 2 a 28 ca.

LOT N°9 : un local à usage de remise for-
mant le sous-sol de la maison II et les

118/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des
parties communes générales et les
315/1.000^{èmes} indivis des parties communes
de la construction de la maison II avec jous-
sance de la cour située derrière l'immeuble.

LOT N°10 : un petit réduit aménagé au rez-
de-chaussée sous l'escalier à usage de cave

et les 1/1.000^{ème} de la propriété du sol et des parties communes générales et les 4/1.000^{èmes} indivis des parties communes de la construction de la maison II.

LOT N°11 : un local à usage d'habitation situé au rez-de-chaussée de la maison II, et les 90/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales et les 239/1.000^{èmes} indivis des parties communes de la construction de la maison II.

Il est composé de : une remise, un salon/séjour s'ouvrant sur l'extérieur, un coin cuisine donnant sur le salon/séjour, 2 chambres, une salle de bains/WC, une terrasse desservant un espace de stationnement.

Un W.C. se trouve sur le palier du 1^{er} étage de la maison II. Il est en propriété et jouissance communes aux copropriétaires des lots 11 et 12.

Cet appartement a une superficie de 36,41 m².

Il est occupé par son propriétaire.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La **SA CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**, société anonyme au capital de 1.331.400.718,80 € ayant son siège social est à PARIS (1^{er}), 19, rue des Capucines, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège,
CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat constitué **Maître Patrice BIDAULT**, Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR**, postulant près le Tribunal Judiciaire de Marseille, y demeurant 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- au cabinet de **Maître Patrice BIDAULT**, Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR**, 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins sauf le lundi et sur le site du cabinet **www.jurisbelair.com**

- au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, place Monthyon, square du Juge Michel, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 24 août 2020

Maître P. BIDAULT
Avocat associé de la SELARL
JURISBELAIR